

# Programme canadien pour les personnes handicapées :

## Résultats du sondage

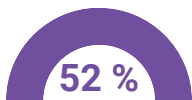
### Aperçu général et conclusions

**165 répondants** ont rempli le questionnaire gouvernemental sur l'incapacité, partageant leurs impressions personnelles sur le processus de demande, les résultats obtenus et les obstacles rencontrés.

#### Connaissance du soutien aux personnes handicapées

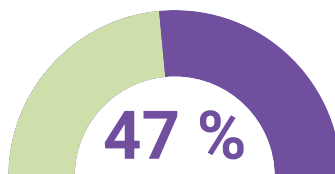


Près de 30 % n'avaient **aucune connaissance** des programmes d'invalidité disponibles.



Un peu plus de 52 % avaient « **quelques connaissances** ».

#### Taux d'application

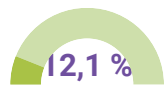


**77 répondants (47 %)** avaient fait une demande pour au moins une prestation d'invalidité, un programme ou un crédit d'impôt

#### Soutien aux fournisseurs de soins de santé

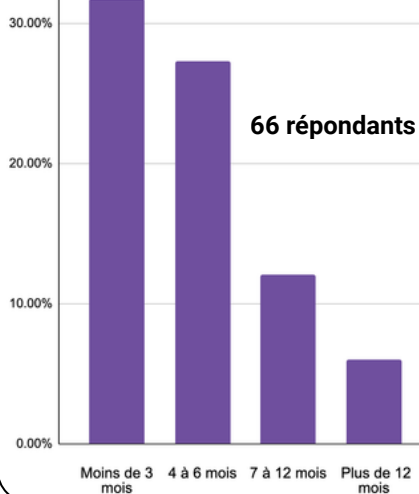


Près de 21 % ont eu de la difficulté à faire remplir les documents médicaux requis par des professionnels de la santé.



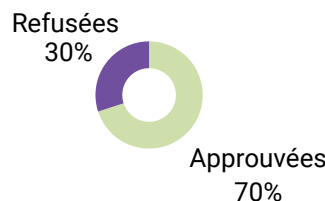
12,1 % ont dit que leurs fournisseurs de soins de santé ont refusé de remplir les documents requis.

#### Temps d'attente pour recevoir la décision



#### Résultats de l'application

Décision relative à la demande



Raisons du refus



#### Raison principale du refus

- **Plus de 58 % des répondants se sont fait dire qu'ils ne satisfaisaient pas aux critères requis, malgré la confirmation par les professionnels de la santé que leurs crises de migraine étaient invalidantes.**



- Seulement deux personnes ont fait appel de cette décision. Les deux appels ont été rejetés.

- Les longs délais augmentent la pression émotionnelle et l'insécurité financière, en particulier pour ceux qui ne peuvent pas travailler en raison de migraines ou qui sont accablés par des frais de traitement élevés à leur charge.

« J'aimerais que les programmes gouvernementaux pour personnes handicapées offrent un revenu suffisant pour vivre décemment. Je m'endette chaque mois et je dois puiser dans mes économies (qui fondent comme neige au soleil !) pour combler le manque. Je ne suis pas admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées, ni même au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) en raison de mon patrimoine. Ce n'est pas un système équitable, même si je suis reconnaissante pour ce que j'ai. » – Réponse au sondage

- « J'ai abandonné. J'ai essayé quatre fois de faire une demande au fil des ans... toutes mes demandes et mes recours ont été rejetés. J'espère qu'on pourra faire mieux à l'avenir, mais c'est épuisant, stressant et ça vous fait vous sentir indigne. » – Participant au sondage

## Défis liés à l'accès

57,9 %

### Critères d'admissibilité stricts

Difficile à satisfaire pour les affections chroniques aux symptômes fluctuants et invisibles (raison de refus pour 57,9 % des répondants).



### Documentation médicale complexe

21 % des répondants ont déclaré que les fournisseurs de soins de santé hésitaient ou refusaient (12 %) de remplir la documentation.



### Soutien financier insuffisant

De nombreux répondants ont indiqué que les prestations d'invalidité n'étaient pas suffisantes pour couvrir le coût des traitements contre la migraine.



### Impact émotionnel et frustration

De nombreux participants ont décrit le processus comme déshumanisant, affaiblissant, déroutant et contradictoire, causant un stress qui aggrave souvent les symptômes de la migraine.



### Conseils limités :

Les demandeurs manquent d'informations suffisantes sur les critères d'admissibilité et sur la manière de remplir correctement les formulaires, ce qui augmente le nombre d'erreurs.



### Manque de formation des décideurs politiques

De nombreux répondants ont indiqué que la migraine est souvent négligée au sein du système, ce qui entraîne des malentendus et des accommodements insuffisants pour leur maladie.

## Recommandations

### Simplifier le processus

- Conception simple avec des instructions plus claires pour les candidats et les fournisseurs.
- Des exigences de documentation plus appropriées et tenant compte des migraines.
- Des procédures d'appel plus claires, plus transparentes et plus réactives.

### Sensibiliser et éduquer

- Offrir du soutien aux demandeurs par le biais d'ateliers, de webinaires, de conseils individuels et de séances animées par des experts.
- Proposer des guides écrits et numériques clairs et complets.

### Augmenter le soutien financier et la couverture des médicaments

- Augmenter les prestations d'invalidité pour qu'elles correspondent au coût réel de la vie.
- Élargir la couverture des médicaments pour inclure les traitements essentiels et souvent coûteux contre la migraine (par exemple, les triptans, le Botox, les thérapies anti-CGRP).

### Sensibiliser les décideurs politiques

- Sensibiliser les décideurs politiques aux conséquences quotidiennes et au caractère invalidant que peuvent avoir les migraines chroniques.
- Mettre à jour les critères d'admissibilité afin de reconnaître que la migraine est une maladie invalidante (comparable au cancer et à la dépression).

